Conseil Formation Méditerranée

ECH017 - UTILISER REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

CFM-P F08-007-IR

Cette formation vise les salariés appelés à travailler sur un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Objectifs

Se situer et être acteur de la prévention des risques
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
***Délai d'accès** : 48h minimum avant le démarrage de la formation et selon places disponibles. A moindre délai, CFM ne peut garantir le traitement de l'inscription.*

Public Visé

Cette formation vise les salariés appelés à travailler sur un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Pré Requis

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
Aptitude médicale aux travaux en hauteur.
Etre formé au travail en hauteur et aux équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Objectifs pédagogiques

Se situer et être acteur de la prévention des risques
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposé oral
Echanges oraux
Apports théoriques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié SFECE

Parcours pédagogique

1. Les enjeux de la prévention, les rôles et responsabilités des différents acteurs
2. La prévention des risques : signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte
3. Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
4. Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
5. L'exploitation de la notice du fabricant
6. Le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
7. L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Conseil
Formation
Méditerranée

Méthodes et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétence formation validant les acquis

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du responsable Handicap

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

Groupe de 3 à 10 personnes

https://cfm.mp-formation.fr/formation-ech017-utiliser-realiser-la-verification-journaliere-echafaudages-de-pied

Contactez-nous !

Bruno BOURGLAN
Directeur
Tél. :
Mail : b.bourglan@c-f-m.fr